

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le Pays de Tronçais



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

Intercommunalité:			
Investissement ou fonctionnement:			
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
MISE EN PLACE D'UN ACCES ET SECURISATION SUR LE SITE DES FORGES	SAINT-BONNET-TRONCAIS		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
Suite à la vente à une entreprise, la communauté de communes a l'obligation de mettre en place un accès à ce nouveau propriétaire. De plus, il convient de sécuriser le lieu dans la perspective de pouvoir accueillir sur les prochains mandats municipaux et communautaires, une activité touristique avec un "Pavillon Tronçais".	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Département, Région		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Créer une activité économique et mettre en place les prémices d'une activité touristique autour de la Forêt de Tronçais.	2024		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
Création d'emplois dans un territoire avec fort taux de chômage, préparer le site pour l'accueil de touristes. Respecter un engagement devant Notaire.	125 000 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Economie / Tourisme	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant le concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Mise en place d'une activité économique	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	- €	0,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	50 000,00 €	40,00%
	Département Allier	50 000,00 €	40,00%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	25 000,00 €	20,00%
	TOTAL	125 000,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

Intercommunalité:	Pays de Tronçais		
Investissement ou fonctionnement:	Investissement		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
REHABILITATION DE L'ECOLE D'AINAY-LE-CHÂTEAU	AINAY-LE-CHÂTEAU		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
<p>Le programme de travaux de gros entretien faisant l'objet de la présente demande concerne les écoles maternelle et élémentaire d'Ainay-le-Château.</p> <p>Au cours du mandat 2014/2020 et du début du mandat 2020/2026, les écoles du territoire ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité et de travaux de gros entretien sauf les écoles d'Ainay-le-Château. Il s'agit cette fois de travaux de gros entretien (faux-plafonds, revêtements muraux, sols souples, luminaires, etc.).</p>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Département, Région		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Offrir aux écoliers des locaux modernes et adaptés. Préparer la possible mise en place d'un Pôle Educatif souhaité par l'Education Nationale,	avril 2024 - décembre 2025		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
En 2012, l'école est devenue une compétence communautaire car l'éducation constitue la priorité particulièrement dans les espaces ruraux fragiles. Toutes les écoles communautaires ont déjà fait l'objet de travaux de mise aux normes ou de rénovation sauf Ainay-le-Château pour du gros entretien. A l'issue de ces travaux, toutes les écoles auront été réhabilitées.	337 500 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Dans un département en déclin démographique, avec de moins en moins de jeunes, l'accès à une éducation de qualité constitue un enjeu majeur. Il ne doit pas être réservé aux centres urbains. Cela passe d'abord par la mise à disposition de bâtiments scolaires adaptés.	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant le concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Niveau de satisfaction des enfants, des parents d'élève et de la communauté éducative	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	- €	0,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	153 214,00 €	45,40%
	Département Allier	116 786,00 €	34,60%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	67 500,00 €	20,00%
	TOTAL	337 500,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

Intercommunalité:	Pays de Tronçais		
Investissement ou fonctionnement:	Investissement		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
FORET D'EXCEPTION® - TRANCHE 1	AINAY-LE-CHÂTEAU CERILLY COULEUVRE HERISSON ISLE-ET-BARDAIS LE BRETHON MEAULNE-VITRAY SAINT-BONNET-TRONCAIS VALIGNY THENEUILLE		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
<p>Il s'agit de la première tranche du contrat de projet 2022-2026 du label Forêt d'Exception® avec les projets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Valorisation du Rond de la Cave</u> : mise en lumière de personnalités plus ou moins connues et leur relation avec la Forêt de Tronçais à travers plusieurs périodes historiques (Des Ducs de Bourbon à Colbert en passant par Louis XIV / De 1716 jusqu'au début du XXème siècle / De 1914 à nos jours) ; - <u>Projet d'Arbres en Art</u> : créer un projet de territoire autour de peintures dont la source d'inspiration est l'enfance d'une fille de forestier ; - <u>Sentier PMR</u> : le sentier PMR de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais est le plus fréquenté avec 100 000 passages par an ; - <u>Installations d'équipements touristiques</u> : cela doit permettre de prendre en compte et de rendre visible la fréquentation touristique en Forêt de Tronçais. 	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Etat, Département		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Diversifier l'offre d'activités pleine nature	2024-2025		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
Les succès rencontrés par le sentier PMR de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais, le sentier de la Colbert II et de l'étang de Pirot confirment la pertinence du positionnement du territoire sur la pleine nature, d'où la nécessité de conforter l'offre.	53 905,64 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Tourisme, Culture, Environnement	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant le concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Fréquentation des sites	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	18 866,97 €	35,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	- €	0,00%
	Département Allier	24 257,54 €	45,00%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	10 781,13 €	20,00%
	TOTAL	53 905,64 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

Intercommunalité:	Pays de Tronçais		
Investissement ou fonctionnement:	Investissement		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
CAMPINGS - TRANCHE 2	ISLE-ET-BARDAIS SAINT-BONNET-TRONCAIS		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
<p>Suite à la dissolution du SMAT du Pays de Tronçais et sa Région, la communauté de communes est devenue propriétaire de deux campings (Champ Fossé à Saint-Bonnet-Tronçais et Les Ecoussais à Isle-et-Bardais).</p> <p>Une première tranche de travaux avec une opération de 440 000 € HT (MOE comprise) se déroule de 2024 à 2025 dans le cadre du contrat d'aménagement touristique. Toutefois, cette somme n'est pas suffisante pour effectuer des travaux de réhabilitation mais surtout proposer de nouveaux équipements à la clientèle. Par conséquent, il convient d'effectuer une seconde tranche de travaux qui serait davantage de la modernisation.</p>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Etat, Département		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Confirmer et développer l'attrait touristique mais aussi proposer de nouveaux équipements afin d'accueillir une nouvelle clientèle touristique dans la perspective de la maintenir davantage sur place.	2026-2027		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
<p>Les campings sont des biens de la communauté de communes et permettent d'accueillir des touristes. Une nouvelle offre de services permettrait d'accueillir une nouvelle clientèle durant de plus longs séjours qui pourrait consommer davantage dans les commerces locaux.</p> <p>Cette seconde tranche se tiendra en lien avec un nouveau mode de gestion (EPIC rattaché à la communauté de communes dès 2025). Actuellement, il s'agit d'une Association dite de 1901 avec un contrat de quasi-régie.</p>	350 000 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Tourisme	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant le concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Fréquentation des sites	Europe (Massif, Leader, Feder, Feeder,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	92 121,77 €	26,32%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	- €	0,00%
	Département Allier	187 878,23 €	53,68%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	70 000,00 €	20,00%
	TOTAL	350 000,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
CAP TRONCAIS - TRANCHE 2	SAINT-BONNET-TRONCAIS		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
Suite à la dissolution du SMAT du Pays de Tronçais et sa Région, la communauté de communes est devenue propriétaire des bâtiments actuellement occupés par le Patronnage Laïque de Montluçon. Une première tranche de travaux avec une opération de 580 000 € HT (MOE comprise) se déroule de 2024 à 2026 dans le cadre du contrat d'aménagement touristique. Toutefois, cette somme n'est pas suffisante pour effectuer les travaux de réhabilitation. Par conséquent, il convient d'effectuer une seconde tranche de travaux qui serait davantage de la modernisation.	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Etat, Département, Région		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Ce projet divisé en plusieurs tranches permet de développer un niveau de rénovation qui maintient et augmentera l'attractivité du site pour les 10 à 15 prochaines années. Il est intégré au territoire pleine nature que constitue la communauté de communes du Pays de Tronçais. En effet, le locataire propose d'accueillir des jeunes en classes découverte ainsi que des animations liées à la Forêt de Tronçais (environnement, brâme du cerf, etc).	2026-2028		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
Les bâtiments du Cap Tronçais sont des biens de la communauté de communes et permettent d'accueillir des jeunes de tous horizons sur le territoire afin de le faire découvrir. À la fin des deux tranches de travaux, il y aurait une fréquentation plus élevée et un loyer valorisé tout en abaissant les charges de fonctionnements suite à de la rénovation énergétique.	500 000 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Tourisme / Jeunesse	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant le concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Fréquentation des sites	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	- €	0,00%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	175 000,00 €	35,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	37 121,77 €	7,42%
	Département Allier	187 878,23 €	37,58%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	100 000,00 €	20,00%
	TOTAL	500 000,00 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le



ID : 003-240300558-20240515-D202465-DE

Intercommunalité:	Pays de Tronçais		
Investissement ou fonctionnement:	Investissement		
IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION	LOCALISATION		
FORET D'EXCEPTION® - TRANCHE 2	CERILLY		
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
<p>Il s'agit de la deuxième tranche du contrat de projet 2022-2026 du label Forêt d'Exception® avec la valorisation du Rond de Thiolais qui se décline de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Mise en place d'un auditorium</u> : ce projet doit permettre d'accueillir des conférences au cœur de la Forêt ; - <u>Futaie Notre-Dame</u> : parcours pédagogique à la lumière de celui créé dans la Forêt de Bertranges ; - <u>Espace pédagogique forestier ou réhabilitation de la maison forestière</u> : "petite école" de la forêt conçue pour accueillir des groupes scolaires ou "musée autour de la forêt de Tronçais". 	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS		
	PARTENARIAT		
	Etat, Département, LEADER		
OBJECTIFS	CALENDRIER DE RÉALISATION		
Diversifier l'offre d'activités pleine nature.	2025-2026		
INTERÊT INTERCOMMUNAL ou SUPRA-COMMUNAL	BUDGET PRÉVISIONNEL		
<p>Les succès rencontrés par le sentier PMR de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais, le sentier de la Colbert II et de l'étang de Pirot confirment la pertinence du positionnement du territoire sur la pleine nature, d'où la nécessité de conforter l'offre.</p> <p>La communauté de communes s'est engagée dans deux principaux projets dans le cadre du COPIL Forêt d'Exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du Rond de la Cave ; - Valorisation du Rond de Thiolais. 	120 000 € HT		
ENJEU DEPARTEMENTAL	PIECES A FOURNIR		
Tourisme / Culture / Jeunesse / Environnement	Demande de subvention ; délibération adoptant le projet, son montage financier et demandant la concours du département ; avant-projet sommaire ; notification d'engagement du marché		
CRITÈRES D'ÉVALUATION	PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL en € HT		
Fréquentation des sites	Europe (Massif, Leader, Feder, Feader,...)	28 400,00 €	23,67%
	État (DETR, FSIL, CPER,...)	24 000,00 €	20,00%
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	- €	0,00%
	Département Allier	43 600,00 €	36,33%
	Autre(s): Communes	- €	0,00%
	Intercommunalité	24 000,00 €	20,00%
	TOTAL	120 000,00 €	100,00%